



annoncelegale@juragricole.com // 03 84 43 03 99

Le rendez-vous des élus

PRÉSENCE POSTALE

La CSNP appelle au maintien des 17 000 points de contact La Poste

Alors que Marie-Ange Debon vient d'être nommée présidente de La Poste, la Commission supérieure du numérique et des postes (CSNP) publie un avis sur l'avenir des missions de service public confiées au groupe. Points de contact, distribution du courrier, compensation financière de l'État : les préoccupations sont nombreuses.

l est essentiel de mener une réflexion sur les besoins de nos concitoyens, à court terme mais surtout sur leurs besoins à l'horizon de 10 à 15 ans, selon les membres de la Commission supérieure du numérique et des postes (CSNP) qui formule une dizaine de recommandations concernant les missions de service public de La Poste (service universel postal, aménagement et développement du territoire ; accessibilité bancaire et transport et distribution de la presse).

Alors que le mandat du groupe La Poste pour assurer le service universel postal a été reconduit pour dix ans par un décret publié au Journal officiel au mois de juillet, et que Marie-Ange Debon a été nommée à sa tête début novembre, la CSNP invite à rouvrir le débat autour de la pérennité du service universel postal et des missions de service public assurées par La Poste.

Distribution et points de contact

« Une nécessité absolue » : la CSNP appelle dans un premier temps au maintien de la présence postale territoriale. Dans un contexte où le volume de courrier en France a drastiquement chuté, passant de 18 milliards de lettres envoyées en 2018 à 6 milliards en 2023, les élus locaux s'inquiètent d'une réduction du maillage territorial dans les petites communes.

Les membres de la CSNP ont recensé au mois de décembre 16 896 points de contact au total dont 6 606 véritables bureaux de poste et 7 153 agences communales. Rappelons pourtant que ces points de contacts physiques sont garantis par la loi.

« Les membres de la CSNP se prononcent en faveur du maintien du nombre de bureaux de poste tenus en propre par La Poste, notamment en zone rurale et dans les quartiers prioritaires de la ville, peut-on lire dans l'avis. L'argument de l'absence ou de la trop faible fréquentation de ces bureaux de poste doit être apprécié à l'aune d'une plus grande complémentarité avec les réseaux de service public, avec les Maisons France service notamment. »

Concernant la distribution du courrier, la CSNP est favorable au maintien des tournées du courrier 6 jours sur 7. Cette prise de position va à l'encontre d'un rapport publié par la Cour des comptes en début 2025 qui préconisait de revoir sa fréquence, soulignant les difficultés financières du service universel postal de La Poste. Les parlementaires estiment que ce maintien des tournées est nécessaire « pour une distribution satisfaisante de la presse quotidienne »

Lucile Bonnin

(Source : Mairie info)

SOCIETE LEDONIENNE DE DISTRIBUTION

SARL au capital de 8 000 €
Siège social : 23 RUE DES SALINES
39000 LONS LE SAUNIER
525 279 493 RCS LONS-LE-SAUNIER

Modification

Aux termes de décisions unanimes du 07/11/2025, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant, M. Olivier CARME, 13 rue des Vignes, 39190 VAL-SONNETTE en remplacement de M. Jean-Pierre CARME, , à compter du 07/11/2025. L'article 0 des statuts a été modifié en conséquence. Mention en sera faite au RCS de LONS-LE-SAUNIER.

SCI R.O.C.A

Société civile immobilière en liquidation au capital de 6 000 euros
Siège social : 2330 Rue de la Franche Comté 39220 BOIS D'AMONT Siège de liquidation : 2330 Rue de Franche Comté 39220 BOIS D'AMONT 441 483 468 RCS LONS LE SAUNIER

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 Octobre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Christian ROYDOR demeurant 2330 Rue de Franche Comté - 39220 BOIS D'AMONT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 2330 Rue de Franche Comté - 39220 BOIS D'AMONT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

Pour avis
Le Liquidateur

SCP Marc BARTHEN Céline RUIZ
Victor VANDEL
Notaires associés à Dole (39100)
8 rue Joseph Thoret

Siégeant acte reçu par Me Céline RUIZ, notaire à DOLE, le 12 novembre 2025, la société dénommée LE CHARMANT VIETNAM, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5000 €, dont le siège est à DOLE (39100), 17 rue Arney, a cédé à la société dénommée COOP VIETFOOD, Société par actions simplifiée au capital de 10000 €, dont le siège est à DOLE (39100), 17 rue Arney, identifiée au SIREN sous le numéro 990945339 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LONS LE SAUNIER.

Un fonds de commerce de RESTAURANT sis à DOLE (39100) 17 rue Arney, lui appartenant, connu sous le nom commercial « LE CHARMANT VIETNAM », et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de LONS LE SAUNIER, sous le numéro 912197738.

Moyennant le prix de 105 000,00 euros avec tous éléments corporels et incorporels attachés au fonds.

L'entrée en jouissance a été fixée au 12 novembre 2025.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître Céline RUIZ, notaire à DOLE (39100) 8 rue Joseph Thoret.

POUR AVIS ET MENTION

Maître Céline RUIZ, notaire.

LAVERGNE & ASSOCIÉS

Société d'Avocats
2 rue du Lac
74000 Annecy

SEPT

SARL au capital de 149.940 €
262 rue pasteur
39220 LES ROUSSES
408 768 943 RCS LONS LE SAUNIER

Par décision du 31 octobre 2025, l'associé unique a décidé de nommer Madame Corinne MERCIER demeurant à ARBOIS (39600), 12 rue Champeroux, en qualité de cogérante à compter du même jour.

Gérance : Ancienne mention : M. Christophe MERCIER ; Nouvelle mention : M. Christophe MERCIER et Mme Corinne MERCIER.

Mention en sera faite au RCS de LONS-LE-SAUNIER.

LS PARTICIPATIONS

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 15 000 euros
Siège social : 2388, Rue du Franche Comté 39220 BOIS D'AMONT Siège de liquidation : 2388, Rue du Franche Comté 39220 BOIS D'AMONT 807 606 447 RCS LONS LE SAUNIER

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 septembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Stéphane ROYDOR demeurant 3880 Route du Lac, 39220 LES ROUSSES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 2388 Rue du Franche Comté - 39220 BOIS D'AMONT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

LS PARTICIPATIONS

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 15 000 euros
Siège social : 2388, Rue du Franche Comté 39220 BOIS D'AMONT Siège de liquidation : 2388, Rue du Franche Comté 39220 BOIS D'AMONT 807 606 447 RCS LONS LE SAUNIER

L'Assemblée Générale réunie le 30 septembre 2025 au 2388, Rue du Franche Comté - 39220 BOIS D'AMONT a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Christian ROYDOR demeurant 2330 Rue de Franche Comté - 39220 BOIS D'AMONT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

SCI R.O.C.A

Société civile immobilière en liquidation au capital de 6 000 euros
Siège social : 2330 Rue de la Franche Comté 39220 BOIS D'AMONT Siège de liquidation : 2330 Rue de Franche Comté 39220 BOIS D'AMONT 441 483 468 RCS LONS LE SAUNIER

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 21 Octobre 2025 au 2330 Rue de Franche Comté - 39220 BOIS D'AMONT a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Christian ROYDOR demeurant 3880 Route du Lac, 39220 LES ROUSSES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

SCI CCT IMMO

SCI au capital de 2000 euros
Siège social : 10 Chemin des Toupes 39570 TRENEL
RCS LONS LE SAUNIER 893 064 170

DISSOLUTION

Aux termes d'une décision collective en date du 31 octobre 2025, la collectivité des associés de la société SCI CCT IMMO a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2025 et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Thierry COUTOT et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pourachever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au 10 Chemin des Toupes 39570 TRENEL, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de LONS-LE-SAUNIER.

Pour avis
Le liquidateur

SOCIETE LEDONIENNE DE DISTRIBUTION

SARL au capital de 8 000 €
Siège social : 23 RUE DES SALINES
39000 LONS LE SAUNIER
525 279 493 RCS LONS-LE-SAUNIER

Dissolution

Aux termes de décisions unanimes du 07/11/2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 07/11/2025, et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur M. Olivier CARME demeurant 13 rue des Vignes, 39190 VAL-SONNETTE avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 23 RUE DES SALINES 39000 LONS LE SAUNIER adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de LONS-LE-SAUNIER.

Mention en sera faite au RCS de LONS-LE-SAUNIER.

Aux termes d'une décision en date du 10 novembre 2025, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

INTER COMMERCE FRANCE

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 000 euros

Siège social : 255 rue Cotette

SAINT JULIEN

39320 VAL SURAN

850 024 837 RCS LONS LE SAUNIER

Aux termes d'une décision en date du 10 novembre 2025, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance



annoncelegale@juragricole.com // 03 84 43 03 99

EURL ANAELLYS

SARL au capital de 1500 €
Siège social : 26 ROUTE D'ARBOIS
39380 VAUDREY
RCS LONS-LE-SAUNIER 518502851

Par décision de l'associé Unique du 31/10/2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/10/2025, il a été nommé liquidateur(s) M HUNKELER LIDIA demeurant au 26 ROUTE D'ARBOIS 39380 VAUDREY et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de LONS-LE-SAUNIER.

PHARMACIE MAGNIN

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 8 Grande Rue 39240 THOIRETTE COISIA
Siège de liquidation :
2 Rue Sur les Creux
39240 VOSBLES VALFIN
423 754 704 RCS LONS LE SAUNIER

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2025, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Cécile DECAMP, demeurant 2 Rue Sur les Creux 39240 VOSBLES VALFIN, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidatrice pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Rue Sur les Creux 39240 VOSBLES VALFIN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
La Liquidatrice

AGRI CONSEIL 39**INSERTION CONSTITUTIVE**

Suivant acte sous seing privé en date du 17-11-2025 a été constitué le GAEC DES 3 PRAIRIES. Son siège social est fixé : 1 Chemin des Prés Verts - SEZERIA - 39270 ORGELET. Il sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de LONS-LE-SAUNIER.

GAEC agréé le 10-09-2025, enregistré sous le n°39-1367.

Pour avis,
La gérance.

FIDAL AVOCATS

2, rue Paul Chevret
01100 OYONNAX

Avis est donné de la constitution par acte sous seing privé signé électroniquement le 13 Novembre 2025 de la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : VYE
Forme : Société par Actions Simplifiée
Siège social : 219, rue du Sergent-Chef Marc Benoît-Lizon - 39220 LES ROUSSES

Objet social : l'acquisition, la souscription, la détention, la cession, l'échange de toutes valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations, directes ou indirectes, dans le capital de sociétés françaises ou étrangères exerçant une activité commerciale, artisanale ou industrielle ;

- la participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, à la création de sociétés nouvelles ayant le même objet ;

- la participation active à la conduite de la politique du groupe formé par la Société et ses filiales ;

- toutes prestations de services en matière commerciale, administrative, financière ; opérationnelle et techniques ou autre au profit de toute société contrôlée directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la Société ou au profit de tiers ;

- le financement par voie de prêt, d'avance ou par tous autres moyens, l'octroi de garanties, telles que cautionnement ou aval, au profit des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la Société ;

- l'exercice de tout mandat au sein des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce par la Société.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la Société au RCS, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Capital social : le capital de la Société a été fixé à la somme de 1 000 euros.

Admission aux assemblées et participation aux décisions : tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Tout transfert de titres entre vifs est soumis à la procédure d'agrément.

Administration de la Société

Président : Monsieur Victor LACROIX, demeurant à LES ROUSSES (39220) - 219, rue du Sergent-Chef Marc Benoît-Lizon.

Immatriculation : au RCS de LONS LE SAUNIER.

Pour avis
Le Président

MAISON DES PINS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 13 A rue des
Frères Mionon
39300 CHAMPAIGNOLE
918 688 003 RCS LONS LE SAUNIER

NON DISSOLUTION MALGRE LES PERTES

Aux termes d'une délibération du 14 février 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis.
La Gérance

SAS ACTIS

8 rue Madeleine Brès
25000 BESANCON

GENEROSITE ET GOURMANDISES

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 40 PLACE FARAMAND,
39600 ARBOIS

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARBOIS du 14 novembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : GENEROSITE ET GOURMANDISES

Siège : 40 PLACE FARAMAND, 39600 ARBOIS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 2 000 euros

Objet : exploitation d'un fonds de commerce de restaurant service sur place ou à emporter.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Mme Ghislaine DENIGOT, demeurant 5 rue de la Rapiroz, 39330 MOUCHARD,

Directeur général : M. Guy CALVARUSO, demeurant 14 Rue de la République, 39110 SALINS LES BAINS,

La Société sera immatriculée au RCS de LONS LE SAUNIER

POUR AVIS.
Le Président

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Franck ARMAND, Notaire Associé à ARBOIS (39600), 2 rue de l'Industrie, CRP-CEN 39063, le 12 novembre 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Patrick LORANGE, retraité, et Madame Liliane Marie Gilberte GIBEY,

demeurant ensemble à VILLETTES-LES-ARBOIS (39600) 31 rue de la Résistance.

Monsieur est né à GENNEVILLIERS (92230) le 6 février 1954,

Madame est née à ARBOIS (39600) le 29 avril 1954.

Mariés à la mairie de VILLETTES-LES-ARBOIS (39600) le 6 mars 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Madame Liliane GIBEY déclare apporter à la communauté :

- trois parcelles sise à ARBOIS (39600), aux enfans, cadastrées ZK 107 pour 01ha 19a 10ca, ZK 108 pour 42a 70ca, ZK 109 pour 01ha 71a 10ca.

- tous ses droits indivis dans une parcelle sise à ARBOIS (39600), aux enfans, cadastrée ZK 99 pour 13a 50ca.

- une parcelle sise à VILLETTES-LES-ARBOIS (39600), modédon, cadastrée ZB 95 pour 05a 20ca.

- un bâtiment en ruine sis à VILLETTES-LES-ARBOIS (39600), au village, cadastré AA 24 pour 99ca.

- la moitié indivise de 23ca à prendre dans le BND cadastré AA 23 pour 95ca.

- la moitié indivise de 53ca et tous droits indivis de 55ca à prendre dans le BND cadastré AA 26 pour 01a 61ca.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 7 novembre 2025

Dénomination : JOCAHO.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : ZA Les Mélincols - La TOUR, 39110 Salins les Bains.

Objet : La réalisation de toutes prestations de conseil aux entreprises, et notamment le conseil en management, action commerciale, organisation, stratégie et développement des entreprises.

Création, développement, édition et

commercialisation de logiciels, outils

informatiques, solutions et/ou services

informatiques.

L'exercice de tous mandats sociaux,

la cession de tous droits sociaux et la prise

de participations ou d'intérêts, dans

dans toute entreprise, le contrôle d'une ou

plusieurs entreprises, la création de tout

groupe d'entreprises ; la gestion et la

transmission de son patrimoine sous

toutes ses formes, l'activité de société

holding animatrice par la définition et la

mise en œuvre de la politique générale du

groupe, l'animation des sociétés qu'elle

contrôle exclusivement ou

conjointement ou sur lesquelles elle

exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs

objectifs et de leur politique économique,

la prestation de tous services se rapportant

aux activités ci-dessus notamment

de services conseils, de management,

technique, administratifs, juridiques,

comptables au profit de ses filiales ou

sous-filiales. La gestion de trésorerie,

la fourniture de garanties et l'octroi de

concours et avances internes. L'acquisition

par voie d'achat ou d'apport, la

gestion, la valorisation de tous immeubles ou droits immobiliers, tant à titre

commercial qu'immobilier et notamment :

La construction, sur les terrains acquis par

la société, d'immeubles de même nature

que ceux précités ; L'administration,

la gestion et l'exploitation notamment par

location, des immeubles dont s'agit ; La

réfection, la rénovation, la réhabilitation

de ces locaux anciens, ainsi que la réalisation

de tous travaux de transformation,

aménagement, installations nouvelles conformément à leur destination.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Cession d'actions et agrément : La cession

de titres de capital et de valeurs

mobilières au profit d'un associé ou d'un

tiers à quelque titre que ce soit est soumise

à l'agrément préalable de la collectivité

des associés.

Admission aux assemblées générales et

exercice du droit de vote : Dans les

<p